



INFO REAU

AVRIL 2014

N° 26

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE L'INFO RÉAU

Le comité de rédaction est un regroupement de personnes bénévoles, qui se réunit pour réaliser le bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants.

Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer en fonction de vos compétences, pour écrire des articles, réaliser des interviews, de façon régulière ou ponctuelle.

**N'attendez pas,
venez nous rejoindre.**

PARTICIPANTS A CE NUMÉRO:

AUZET Alain	Maire
BA IDRISSE Farid	Conseiller Municipal
MARTIAL Laurent	Conseiller Municipal
PERCET Patricia	Secrétaire Service Communication

Membres bénévoles du Comité de
Rédaction :

BEAUJOUAN Roselyne
PERREAU Françoise
Les enfants de l'école et leurs
enseignantes

SOMMAIRE

LA VIE A RÉAU	PAGE 4
LE CARNET DE RÉAU	PAGE 11
LA VIE A L'ÉCOLE	PAGE 12
LA RUBRIQUE DES ENFANTS	PAGE 13
LA VIE ASSOCIATIVE	PAGE 16
ACTION SOCIALE	PAGE 17
BRÈVES	PAGE 18
RÉAU PRATIQUE	PAGE 19



Chères Réaltaises, chers Réaltais,

Le 23 Mars, vous avez élu les candidats de la liste « ensemble pour l'avenir de REAU » afin qu'ils siègent au conseil municipal. En leurs noms, je vous remercie de cette confiance, et c'est donc avec un grand plaisir, probablement encore plus grand que d'habitude, que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Notre commune avait besoin de stabilité afin de mieux gérer les dossiers de long terme qui nous occupent depuis plusieurs années et continueront de nous occuper encore quelques temps, et vous l'avez entendu.

Nous allons donc poursuivre notre travail, dans la continuité de ce que nous avons initié ces dernières années.

Nous vous présentons, dans ce numéro d'Info-Réau, le nouveau conseil municipal, respectant la parité hommes-femmes et représentatif des différents hameaux de la commune.

Vous découvrirez également « qui fait quoi ? » au sein des différentes commissions et, comme nous l'avons fait au cours de la précédente mandature, les prochains numéros de notre gazette comporteront des portraits des nouveaux élus.

La liaison douce entre le Bourg et Ourdy devient réalité. C'est un soulagement et une grande satisfaction de voir se réaliser cet équipement structurant qui va améliorer la qualité de vie de beaucoup d'entre nous.

Les travaux d'assainissement du hameau de Villaroche ont également démarré, après tant d'années de tergiversation.

Cette année 2014 sera marquée par deux événements marquants : la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, décidée par le gouvernement, et la création d'un centre de loisirs pour nos enfants, le mercredi après-midi. Ce sont là deux dépenses supplémentaires qui vont impacter le budget de la commune.

Un rendu de l'étude sur l'avenir du bourg, réalisée par l'EPA Sénart en concertation avec la commune, sera prochainement présenté au conseil municipal. Cette étude, qui intègre en particulier un projet de ZAC logements, permettra un aménagement progressif et cohérent du bourg pour les quinze années à venir, prenant en compte les problématiques de voiries, transports en commun, besoins en équipements, etc...

Bien entendu, dès lors que les élus auront validé un projet, une réunion publique sera organisée afin de vous le dévoiler, et pourquoi pas, de l'enrichir de vos suggestions.

Pour ma part, j'essaierai, au cours des six années qui viennent, d'être le plus disponible pour vous écouter, tenter de répondre à vos questions, comme je pense l'avoir fait depuis trois ans.

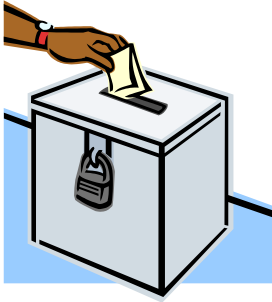
Pour terminer, je vous livre cette belle phrase d'Antoine de Saint-Exupéry :

"L'avenir tu n'as pas à le prévoir, tu as à le permettre."

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Alain AUZET
Maire de Réau

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Résultats à Réau, le 23 mars 2014 :

- Nombre d'électeurs inscrits : 662
- Nombre de votants : 329
- Nombre de suffrages exprimés : 301
- Nombre de voix obtenues par
La liste 'Ensemble pour l'avenir de Réau » 301

Ayant obtenu la majorité absolue, la liste « Ensemble pour l'avenir de Réau » est élue au premier tour de scrutin.

Le Conseil Municipal d'installation s'est réuni le samedi 29 mars 2014, afin d'élire le Maire, les Adjointes (es) et de désigner les membres des Commissions.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Alors que le Ministère de l'Intérieur attribue automatiquement et arbitrairement une « nuance » politique aux listes de candidats aux élections municipales, les élus (es) du Conseil Municipal tiennent à préciser qu'ils (elles) ont été élus (es) sur une liste « sans étiquette » et ne se reconnaissent pas forcément dans la nuance Divers Droite attribuée et reprise dans la presse.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

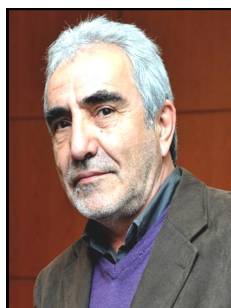
COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Alain AUZET
Maire



Dominique DAVID
1er Adjoint
Finances



Dominique BEAUJOUAN
2ème Adjoint
Urbanisme



Elisabeth PADUA
3ème Adjoint
Affaires Scolaires



Isidore YAMBEN
4ème Adjoint
Travaux



Angélique LETACHE



Christian BOEY



Christelle SANTERRE



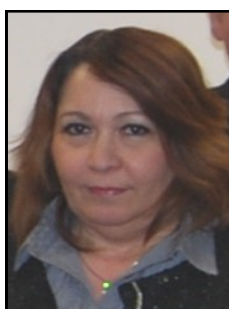
Farid BA IDRIS



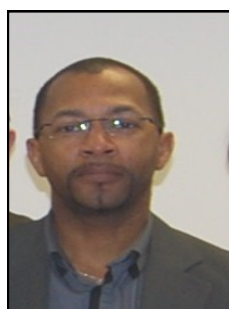
Gaëlle COIFFIER



Daniel BAUDIN



Maria REGANHA



Laurent MARTIAL



Isabelle POMMERET



Christophe VIAUD



COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES	URBANISME	AFFAIRES SCOLAIRES	LISTES ÉLECTORALES POLITIQUES/ PRUDHOMMALES	INFORMATION COMMUNICATION
Vice Présidente Dominique DAVID	Vice Président Dominique BEAUJOUAN	Vice Présidente Elisabeth PADUA	Vice Président Daniel BAUDIN	Vice Président Farid BA IDRIS
Membres Farid BA IDRIS Dominique BEAUJOUAN Laurent MARTIAL Isidore YAMBEN	Membres Daniel BAUDIN Christian BOEY Maria REGANHA Isidore YAMBEN	Membres Farid BA IDRIS Gaëlle COIFFIER Angélique LETACHE Christelle SANTERRE	Membres Christian BOEY Christelle SANTERRE	Membres Christian BOEY Laurent MARTIAL Maria REGANHA Christophe VIAUD

TRAVAUX ACCESSIBILITÉ	AFFAIRES SOCIALES (CCAS)	ÉVALUATIONS CADASTRALES	JEUNESSE/ SPORTS ASSOCIATIONS
Vice Président Isidore YAMBEN	Vice Présidente Angélique LETACHE	Vice Président Dominique BEAUJOUAN	Vice Président Laurent MARTIAL
Membres Daniel BAUDIN Dominique BEAUJOUAN Christian BOEY Dominique DAVID	Membres Farid BA IDRIS Dominique DAVID Laurent MARTIAL		Membres Farid BA IDRIS Elisabeth PADUA Maria REGANHA

DÉVELOPPEMENT DURABLE	Vice présidente	Membres
	Gaëlle COIFFIER	Isabelle POMMERET Christophe VIAUD Isidore YAMBEN
FÊTES/CÉRÉMONIES	Vice Présidente Isabelle POMMERET	Farid BA IDRIS Laurent MARTIAL Elisabeth PADUA Christelle SANTERRE

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE SYNDICATS ET ORGANISMES

SAN Titulaires : A.AUZET—D.BEAUJOUAN—D.DAVID

SICTOM Titulaires : D.BEAUJOUAN—C.BOEY

SDESM Titulaires : D.BAUDIN—C.BOEY

CORRESPONDANT DÉFENSE

COMITÉ STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Suppléants : F.BA IDRIS—C.VIAUD

Suppléant : C.VIAUD

Titulaire : A.AUZET

Titulaire : A.AUZET



RETOUR SUR LES VOEUX DU MAIRE



La cérémonie des vœux du Maire à la population s'est déroulée le lundi 13 janvier, en présence d'Olivier Faure, Député.

Quelques mois avant les élections municipales, Monsieur le Maire a rappelé dans son discours le contexte de crise qui touche bon nombre d'entre nous.

Il a ensuite annoncé le démarrage des travaux de réalisation de la liaison douce entre le Bourg et Ourdy et de l'assainissement du hameau de Villaroche, le dépôt d'un permis de construire par la société France Pierre pour 117 logements sur le site de la Ferme des Saints-Pères et le dépôt imminent d'un permis d'aménager pour un lotissement de 15 maisons sur une partie du golf.



Dans un autre registre, il a remercié le personnel communal et les enseignantes pour la qualité de leur travail, les élus pour leur engagement, et salué le courage des fonctionnaires de police, des pompiers et du personnel pénitentiaire, à notre service.



Il a mis en avant l'activité des associations tout en regrettant l'arrêt du Comité des Fêtes.

A l'issue de cette allocution, les prix du concours des maisons fleuries ont été remis par les élus et une médaille de la famille a été remise par Olivier Faure, Député.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



La Municipalité invite les habitants de la Commune à décorer leur façade, leur maison et leur jardin.

INSCRIPTION

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de RÉAU.

Les personnes qui souhaitent participer à ce concours sont invitées à s'inscrire à la Mairie

avant le 15 mai 2014

en retournant le coupon réponse, ou en venant le retirer en mairie.



Le Jury se déplacera pour apprécier les réalisations entre

**le 10 et le 20 juin 2014
et**

entre le 10 et le 30 septembre 2014

La remise des prix aura lieu à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire 2015.

Les résultats seront publiés dans Info Réau à l'automne.



MAIRIE DE RÉAU - 2 rue de la Croix des Anges - 77550 RÉAU

Tél : 01.60.60.85.55 - Fax : 01.60.60.26.48



TRAVAUX

Année électorale oblige, le programme de travaux et d'investissements pour l'année 2014 est volontairement sobre.

En voici un aperçu :

- création d'un local de stockage à l'école de la Colombe
- Abaissement des faux plafonds à l'école (dans la cantine et dans la bibliothèque) afin de réduire les dépenses de chauffage
- Peinture des murs de la salle des fêtes
- Marquage au sol de places de stationnement rue Frédéric Sarazin
- Pose de fourreaux en vue de l'éclairage de la liaison douce Ourdy-le Bourg
- Goudronnage de trottoirs rue des Bergers
- Installation d'une table de ping-pong extérieure près de la salle des fêtes
- Acquisition d'un terrain dans le hameau de Villaroche
- Acquisition d'un terrain impasse de la Forge
- Acquisition de 2 terrains à la société APRR

► ASSAINISSEMENT DE VILLAROCHE

Les travaux d'assainissement du hameau de Villaroche sont en phase de démarrage.

Présentation du projet :

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un groupement de commandes entre le SAN de Sénart et le SYMPAV (le syndicat qui gère l'aérodrome de Villaroche).

Ils comprennent essentiellement la pose de canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable (3000 ml), de collecteurs gravitaires d'eaux usées (2900 ml), la construction de quatre postes de refoulement et de conduites de refoulement (3000 ml). Les travaux intègrent également la pose d'un collecteur d'eaux pluviales (250 ml) et la pose de fourreaux fibre optique (300 ml).

La fin des travaux est estimée pour le début de l'année 2015.



► BACS ENTERRÉS : APPORT VOLONTAIRE DES « VERRES »

A la demande de la commune, le SICTOM de Sénart (qui gère la collecte des ordures ménagères) a installé récemment, près de l'arrêt de bus d'Esseune, des bacs enterrés pour l'apport volontaire des « verres », en remplacement des bacs situés chemin des pleins.



URBANISME



Eglise
Terrain de l'opération
Ecole
Mairie
Golf

► NEXITY : CRÉATION D'UN LOTISSEMENT

La société NEXITY a déposé un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 15 maisons individuelles, sur une partie du golf, au Sud du bourg.

La commercialisation débutera à la fin de l'été et les premières constructions seront livrées courant 2016.

MARATHON DE SÉNART

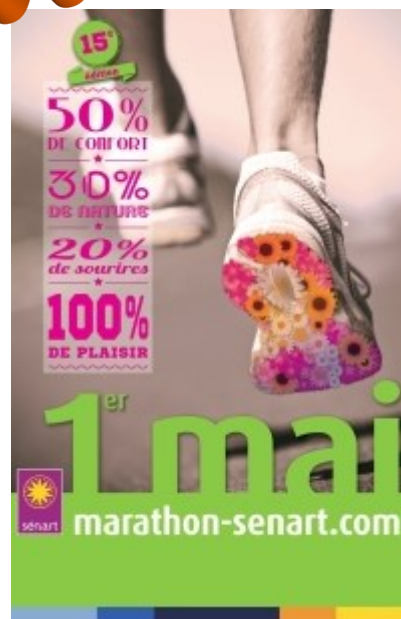
15^{ème} édition

Le 1er mai prochain, ils seront des centaines - anonymes et champions - à prendre part au rendez-vous incontournable.

Ce rendez-vous annuel requiert une grande organisation vu la taille de notre commune.

A Réau, cela représente 34 bénévoles : 18 au point épongeage (pour distribuer les éponges mouillées ou des gobelets d'eau aux participants) ; et 16 signaleurs, indispensables à chaque intersection pour réguler la circulation.

Ces bénévoles s'investissent chaque année pour le bon déroulement de cette manifestation.



Toutefois, quelques modifications de circulation sont nécessaires.

A savoir de **8 heures à 13 h 30** :

Rue Frédéric Sarazin : **le stationnement sera interdit.**

La circulation sera autorisée par demi-chaussée dans le sens Melun vers Brie Comte Robert, sur la voie habituelle de circulation.

L'autre voie étant réservée aux Marathonniens.

Les véhicules venant de Brie Comte Robert ne pourront pas traverser REAU. Ils devront suivre la déviation indiquée par des panneaux.

Il sera interdit à tous véhicules débouchant sur la rue Frédéric Sarazin de prendre la direction de Melun.

Pour les habitants du hameau d'Ourdy, afin d'éviter des désagréments liés aux contraintes du passage du Marathon, nous vous conseillons de vous diriger vers le Plessis Picard ou en direction d'Auchan.

LA VIE A REAU



MARATHON DE SÉNART

PROGRAMME

Mercredi 30 avril 2014

Tigery—Village Départ—Place de la Mairie

11h00 : « La petite foulée de Sénart », footing de 30 min aux abords de la forêt de Sénart

14h00 : Ouverture du Village—Retrait des dossards

19h00 : Dîner spectacle des coureurs

20h00 : Fermeture du Village

Jeudi 1er mai 2014

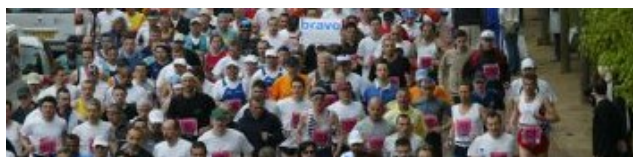
Tigery—Village Départ—Place de la Mairie

06h30 : Ouverture du Village—Retrait des dossards

09h00 : Départ du 10 Km

09h30 : Départ du 15ème Marathon de Sénart

09h45 : Fermeture du Village



Combs la Ville—Village Arrivée—Stade Alain Mimoun

06h30 : Accueil et orientation des coureurs vers les navettes à destination du Village Départ à Tigery

06h45 : Début de la rotation des navettes Véolia Transport

09h00 : Ouverture du Village Arrivée au public—Animations sportives et musicales

09h30 : Arrivée prévue du 1er coureur du 10 Km

10h30 : Remise des récompenses du 10 Km

11h55 : Arrivée prévue du 1er coureur Marathon

14h00 : Remise des récompenses du Marathon

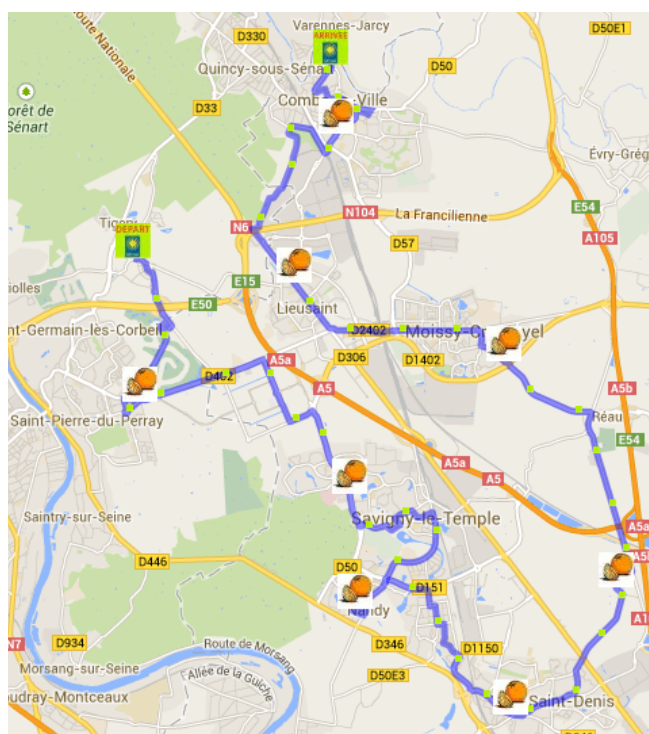
16h00 : Arrivée prévue du dernier coureur Marathon

16h30 : Fermeture du Village Arrivée

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 1400 bénévoles (signaleurs, ravitaillement, épongeage...)
- 9 points de ravitaillements (tous les 5 Kms)
- 11 points d'épongeage
- 10 vélos de sécurité, 29 motards et 20 véhicules d'organisation

PARCOURS



DÉPART ET ARRIVÉE



Maxime est parti...



...Vincent nous a rejoints

Du changement en Mairie : Vincent HERMABESSIERE remplace Maxime BERTRAND au poste de chargé de l'urbanisme et des travaux.

Nous tenons à remercier Maxime pour la qualité de son travail durant ces 4 années passées à Réau, et lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions à la Mairie de Garges-les-Gonesse.

Nous souhaitons tout autant de réussite à Vincent HERMABESSIERE parmi nous à Réau.

Les projets ne manquent pas...



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

CRON Mathieu	25/12/2013	Parc du Plessis Picard
BEN ATTAR Amandine	31/12/2013	Parc du Plessis Picard
CIMINO BRETON Lana	30/01/2014	Parc du Plessis Picard



RENTÉE SCOLAIRE 2014

Préinscriptions en maternelle

Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2014, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2011.

Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile à Réau, **avant le 30 avril 2014.**

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de la Colombe, Madame Catherine MONTEBAULT.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



La réforme des rythmes scolaires, décidée par le Ministre de l'Éducation Nationale, sera mise en place à l'école de la Colombe à partir de la rentrée 2014.

Elle entraînera les modifications suivantes :

- Les élèves auront cours le mercredi matin
- Ils seront pris en charge par la commune en fin d'après-midi, pour des Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Les parents auront néanmoins la possibilité de récupérer leurs enfants à la fin des cours.
- Les TAP ne donneront lieu à aucune facturation de la part de la commune.
- Les TAP seront délégués à une Association qui gèrera également le Centre de Loisirs du mercredi après-midi.

Une réunion d'information se tiendra prochainement à la salle des fêtes, en présence de cette Association.

OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS

Un Centre de Loisirs sera mis en place à compter de la rentrée 2014, le mercredi après-midi, hors vacances scolaires.

La gestion du Centre de Loisirs sera déléguée à une Association spécialisée dans ce genre d'activités.

Les enfants auront école le mercredi matin, c'est pourquoi la municipalité a décidé d'assurer un service de cantine le mercredi midi.

Ils auront l'opportunité de se livrer à différentes activités, et effectueront une sortie par mois en car.

Le Centre de Loisirs utilisera les locaux existants de l'école, de la garderie et de la bibliothèque.

Une participation financière sera prise en charge par les parents.



L'Allemagne me voilà !!

Jeudi 06 mars 2014
 Le jeu familial
 On le jeu des 5 familles en allemand (oui, normalement c'est le jeu des 7 familles, on a Catherine nous avons appris comment prononcer la mère = die Mutter, le père = der Vater, le grand-mère = die Großmutter, le grand-père = der Großvater, la fille = die Tochter, le fils = der Sohn, le chat = die Katze, le chien = der Hund. Puis après nous avons appris comment dire : Je voudrais le chat c'est le plaisir = Ich möchte die Katze bitteschön, je n'ai pas le chat = Ich habe die Katze nicht et pour terminer le mot merci = Dankeschön ! Il nous a fallu au moins plusieurs séances pour y arriver. Puis aujourd'hui on a, donc, commencé à jouer au jeu des 5 familles, au début j'étais avec : Ryan W, Elias, Alexandre et Loane, puis Loane a appelé ses deux sœurs, (Eli et Loane) comme Loane est partie, j'ai continué à jouer avec les garçons, j'étais sûr de gagner quand je



« Nous avons mis 5 séances avant de pouvoir jouer au jeu de 7 familles... Puis nous avons appris les phrases et les mots qu'il fallait dire... Exemple : ich möchte die katze bitteschön. Cela veut dire que je demande le chat.... Puis nous avons joué. Catherine nous a donné les cartes. Elias a distribué puis nous avons commencé.... Mais on s'est bien amusés, c'était cool. »

Loane B.



me suis senti comme ça il me manquait une personne.
 La grand-mère j'ai dit tout ce que c'était Ryan qui
 L'avait. Quand ça a été à son tour, il m'a plu. Mais
 Catherine L'avait avec. Les sous nous en ont déjà 3 perdus.
 Le jeu, qui pour moi, a été fatal.

M.M.L.C.M2. Théo

Méline Noëlle

Jeudi 06 mars 2014
 Aujourd'hui nous avons joué au jeu des 7 familles en allemand. J'ai appris à dire plein de mots en allemand :
 Die Vater = le père
 Die Mutter = la mère
 Die Großmutter = la grand-mère
 Der Großvater = le grand-père
 Der Sohn = le fils
 Die Tochter = la fille
 Der Hund = le chien
 Die Katze = le chat
 Ich möchte = je voudrais
 bitteschön = s'il te plaît
 Dankeschön = merci
 Alexa a gagné

Séréna



« ...Et j'ai bien aimé le jeu car c'était bien d'avoir joué. Ça nous a appris les bases, mais c'était un peu dur. Et le jeu a été fabriqué par les CM1-CM2. Ils sont maintenant en seconde. »

« ...nous avons joué aux 7 familles pendant le cours d'allemand car moi je suis très nul évidemment c'est Paul-Joseph qui a gagné. Catherine la maîtresse la plus cool du monde nous a appris à écrire les personnages de la famille. Ce jeu était très dur et j'ai eu beaucoup de difficultés mais je me suis débrouillé. Dankeschön ! ».....Enzo F



« ...Ce qui était bien c'est que j'ai gagné mais l'important c'est de s'amuser ! »

Ryan W

« Le jeu des 7 familles a été fabriqué par des anciens élèves de Catherine. J'ai appris quelques mots en allemand... enfin je me suis très très très très très bien amusé. »

Elias G

Théo Ambler
 Le jeu interminable
 Aujourd'hui le 6 mars 2014, nous avons joué au jeu des sept familles en allemand. On ne pouvait pas dire un mot en français. Au moins, on apprend à parler allemand. exemple : der Vater = le père. Je me suis bien amusé. Même si j'ai perdu, mais ce n'est pas grave, j'ai bien aimé jouer à ça. En plus on s'était déjà entraîné avec des dessins.
 Théo Ambler, CM2

Théo A.

« Au début c'est difficile mais après on s'y habitue. C'est amusant et on apprend l'Allemand. C'est amusant parce qu'il y en a qui disaient les mots bizarrement. C'était cool ! »

Shayna B

« C'était marrant et en plus j'ai gagné. J'ai eu du mal à y arriver mais c'est ça qui est cool. Le plus marrant c'est qu'on avait du mal à parler allemand.... Pour réussir à parler à ce niveau là en allemand, il a fallu des semaines de travail. On a réussi car on a la meilleure maîtresse du monde. La partie de 7 familles s'est passée dans la joie et la rigolade. » Alexa C

« ...et puis quand on joue au jeu des 7 familles, c'est marrant puisqu'à 4 nous pouvons rigoler... » Enzo.T



La matinée la plus cool en allemand !

« Le scandale des 7 familles. »

Emma L.

« ... Nous nous y attendions tous, nous avons fait un jeu de 7 familles 100 % allemand ! Et c'était vraiment dur car les bons vieux réflexes reviennent souvent : « C'est à moi ! Pioche ! La famille... » La prononciation était très dure, je me suis souvent retrouvée, au moment où je voulais annoncer le nom d'une famille, à dire « smismichtruc ! ». A un moment, Hugo a complètement beugué !... A la fin de la partie, c'est Cyprien qui a gagné. Je me suis bien amusée et j'ai appris de nouveaux mots : die Katze le chat, der Hund le chien. Mais surtout Grob Vater et Grob Mütter qui me font penser à Gropère et Grossemère même si ça ne veut pas dire ça du tout ! Très bonne journée au final. »



Mélessandre

Alors j'ai joué au jeu des 7 familles allemandes.

Aujourd'hui j'ai joué au jeu des 7 familles mais pas n'importe lequel, on l'a fait en allemand c'était trop bien mais avant ça on a travaillé sur les prépositions c'est à dire :

- la mère = Die Mutter
- le père = Der Vater
- le fils = Der Sohn et plein d'autres.

Nous avons commencé à jouer je commençais tout juste à gagner, quand tous à la fois Cyprien, Emma et Hugo se battaient pour la famille Hauser et ne posaient leurs têtes. Au final c'est Cyprien qui s'en était sorti et qui a gagné BRAVO !

Moi je pense que Catherine a bien aidé nous apprendre ça car ça nous fait travailler tout en s'amusant Mélessandre C.M.2.

« Ca en a pris du temps pour jouer à ce jeu, car il fallait en premier apprendre les mots... Entre Cyprien, Emma et Hugo, la guerre était déjà déclarée, ils se sont bagarré pour la famille « Hauser », ils se sont piqué les cartes à chaque fois. Catherine disait tout le temps de parler allemand mais on mélangeait quelques fois l'allemand et l'anglais. Au final, c'est Cyprien qui a gagné. Bravo Champion ! Sinon, j'ai aimé le jeu, c'était drôle à prononcer les mots surtout Hugo. »

Aurélia R



Le jeu des mots impressionnables Loïs M.

Aujourd'hui, en allemand, nous avons joué au jeu des sept familles. Catherine nous a dit de ne parler qu'en allemand, pendant tout le monde pendant une seule de franco-allemande.

Mes associations m'étaient utiles que Blanca, Grimaldi, Serena et Christian avaient énormément de difficultés pour les noms de famille, comment font les allemands ? Nous avions une famille amusante, la famille Schmidt, les cartes étaient jaunes, du coup, on savait tout de suite qui avait un membre de la famille.

Pendant, Blanca a gagné (comme par hasard) avec la famille Schmidt.

Je me suis bien amusée, mais les familles n'étaient pas assez originales et il n'y avait que les grands-mères qui étaient très originales par exemple : Mami mifra, mami cow-girl, mami rock and roll etc.

Globalement, j'ai aimé le jeu ça faisait quand même longtemps que j'attendais de le jouer car avant, on a dû faire une longue préparation, dessiner, apprendre les phrases obligatoires pour jouer, les noms des membres des familles, on a dû faire ça pendant au moins 4 semaines.

Le jeu des 7 familles en allemand

Au début on a appris des mots en allemand et puis on a pris des cartes écrites en allemand. C'était d'anciens élèves qui avaient fait ça pour eux. Ce n'était pas très facile, et c'était amusant.

Catherine nous a aidé et on avait joué le 6 mars 2014.

Yanis H

« Les mots que j'ai appris : der Hund, die Katze et der Sohn. Et puis c'est rigolo, jouez-y !! »

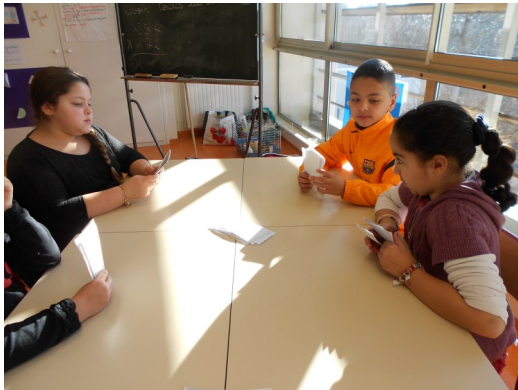
Jason R

On a joué aux 7 familles en Allemand avec Catherine. J'aime le jeu, on s'est bien amusés. On a parlé en Allemand. Après, je dois demander des cartes. Et on n'a pas fini la partie ! »

Nolan B.



Le jeu hyper long !!



« Aujourd'hui, jeudi 6 mars, j'ai joué au jeu des 7 familles. C'était extraordinaire ! On a joué Moi, Elise, Emelyne et Inès. Eloïse, Emelyne et moi étai^{ent} à croc sur une famille. Inès en profitait pour gagner. Comme par hasard, Inès avait la dernière carte qu'on cherchait partout. »
Rayane

Le jeu hyper long

Damien R

« L'allemand c'est trop bien mais aujourd'hui c'était les 7 familles en allemand. C'était trop bien mais surtout trop drôle. J'avais presque gagné mais finalement c'est Jason qui a gagné mais moi en tout cas c'est bien parce que j'ai appris beaucoup de mots mais ça nous a pris beaucoup de temps à tout préparer (des semaines d'entraînement) »



« Le jeu des 7 familles en allemand, c'est très amusant, rigolo, mais un peu compliqué. Au début, nous avons appris les définitions des mots. Quelques semaines après, nous avons joué au jeu des 7 familles. »
Elena M

Inès
La classe
CM1

Production d'écrits
L'Allemagne, me voilà !
Aujourd'hui, jeudi 06 mars 2014.
Le matin j'étais en Allemand avec Catherine.
Nous avons appris "Die Familie" (la famille) pour pouvoir jouer au jeu des 7 familles.
Catherine nous a appris à écrire les mots : Der Vater (le père), Die Mutter (la mère), Der Großvater (le grand père), Die Großmutter (la grandmère), Der Sohn (le fils), Die Tochter (la fille), Die Katze (le chat), Der Hund (le chien).
Dans la partie que j'ai faite avec : Eloïse, Rayane et Emelyne j'ai gagné ! Alors qu'ils s'intéressaient eux 3 à la même famille mais moi non ! En tout cas, j'ai aimé ce jeu même si : c'était difficile, c'était drôle.



Allemand

En Allemand, nous avons appris la famille :

Le fils : Der Sohn
La fille : Die Tochter
Le père : Der Vater
La mère : Die Mutter
La grandmère : Die Großmutter
Le grand-père : Der Großvater
Le chien : Der Hund
Le chat : Die Katze

Nous avons appris tout cela pour pouvoir jouer au jeu des 7 familles ! Evidemment en Allemand !! ☺

Ce qui est drôle c'est que les dessins sur les cartes ont été faits par des anciens élèves, et que les noms des familles sont les mêmes que ceux des amis de Catherine ! C'est rigolo mais encore plus quand on ne connaît pas ces mots par cœur !! hih!

En plus Catherine nous a proposé d'en fabriquer un en Anglais : cat

A la première partie que j'ai fait j'ai joué avec : Enzo - Paul - Joseph - Enzo Fulmar - Maria.

C'est Paul - Joseph qui a gagné !

Et la deuxième partie j'ai joué avec les CM1 de ma classe : Yannis - Loane - Shayna - Nolan - Adam.

Personne n'a gagné car nous n'avons pas fini la partie. Bref, on s'est bien amusé et voilà !

CM1 Elsa
Elsa

« Quand on joue au jeu des 7 familles c'est très marrant mais en allemand encore plus. Mais au début, on a appris à dire tous les membres de la famille.... J'ai aimé jouer en collectif et on s'est amusé ! Dankeschön « !

Paul-Joseph

« Aujourd'hui on a joué au jeu des 7 familles en allemand (deutsch) : c'était amusant !... On a eu du mal à parler 100 % allemand... »

Maria



CLUB DE LOISIRS

Le 15 janvier 2014, dans une ambiance chaleureuse, s'est déroulée l'Assemblée Générale du Club de Loisirs, suivie d'un loto entre les membres du Club.

Si vous le désirez, vous pouvez nous rejoindre le mercredi de 14 h à 17 h. Nous organisons des jeux de société.

Renseignements : Monsieur HERY Jacques

Tél : 01.60.60.99.60

Ou en Mairie au 01.60.60.85.55



VITADANCE

VITADANCE ET VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
PRESENTENT
VENDREDI 11 AVRIL 2014
de 21h à 23h
AU MUSEE AERONAUTIQUE ET SPATIAL SAFRAN
PROPULSION IMMEDIATE
ZUMBA & DJEMBEL

Ludo
Abdou
Madeline Djembel

ENTREE 15 €
Une collation vous sera offerte

Musée Aérospatial et Spatial SAFRAN
Rond point René Ravaud - 77550 REUIL
Ouverture des portes à 20h00

INFOS & RÉSERVATIONS : 07.70.78.97.58

VITADANCE SAFRAN MUSEE AEROSPATIAL ET SPATIAL ZUMBA & DJEMBEL Credit Mutuel

Rejoignez-nous sur la scène publique

L'association VITADANCE organise un stage le vendredi 11 avril 2014 de 21 h à 23 h au profit de « Vaincre la mucoviscidose ». Ce stage se déroulera au Musée aéronautique et spatial SAFRAN.



NUISANCES SONORES : RAPPEL DES RÈGLES ESSENTIELLES

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur intensité, leur durée ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 7 heures à 20 heures les jours ouvrés,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les engins motorisés non homologués (mini motos et certains quads) sont interdits sur la voie publique. De la même façon, tout engin motorisé est interdit sur les espaces verts accessibles au public.

Les infractions aux présentes dispositions sont constatées par les officiers de la police judiciaire, les agents de police judiciaire, les agents appartenant aux services de l'Etat chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'industrie, de l'équipement, de la santé et de la jeunesse et des sports, les agents des communes agréés et assermentés.

Elles pourront être sanctionnées par des contraventions de 1^{ère} classe ou de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Le respect de ces quelques notions élémentaires est essentiel à une bonne entente entre voisins.

REPAS DES ANCIENS



Comme chaque année, la Commune avait convié les habitants âgés de plus de 65 ans à un repas festif.

L'invitation avait été lancée pour le 28 janvier 2014.

Comme toujours, les participants étaient nombreux et le déjeuner excellent.

Ce repas est traditionnellement l'occasion d'un échange détendu entre les élus du CCAS et les convives. Cette édition n'a pas dérogé à la règle.

Vivement l'année prochaine !

Le chiffre du mois

1331 : C'est le nombre d'habitants à Réau au dernier recensement INSEE de janvier 2014.

L'INSEE a intégré dans ses chiffres une petite partie de la population carcérale qui, depuis les lois de 2007, est comptabilisée dans la population totale d'une commune.

Conseils municipaux

Lors de la séance du 20 janvier 2014, le Conseil Municipal :

- a décidé l'aliénation ou l'échange de chemins ruraux désaffectés à Galande et Esseune.
- a voté une motion visant à empêcher le transfert automatique du PLU à l'intercommunalité (PLUI)

Lors de la séance du 12 mars 2014, le Conseil Municipal :

- a approuvé le compte administratif 2013
- a voté les subventions aux associations
- a voté les taux des taxes locales
- a voté le budget primitif 2014
- a délibéré pour une demande de subvention auprès du SDESM pour la pose de fourreaux sous la liaison douce Ourdy- le Bourg.

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques

- Lundi 14 avril 2014
- Lundi 19 mai 2014
- Lundi 30 juin 2014

Elles ont lieu :
en salle du conseil municipal
À 20 heures



Les horaires d'ouverture de la mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi.

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges *
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : reau.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE UN SAMEDI MATIN PAR MOIS DE 9h00 A 12h00 :
Samedi 17 mai 2014
Samedi 14 juin 2014

Fermeture de la bibliothèque

En raison de la trop faible fréquentation de la bibliothèque municipale, nous avons le regret de vous informer de la fermeture de celle-ci à compter du 7 mars 2014 et jusqu'à nouvel avis.

Néanmoins, les enfants de la garderie continueront à bénéficier de ce service.

L'Association « Les BébéS de Sénart » organise une grande brocante-vide grenier le **dimanche 4 mai 2014** sur le parking du shopping Parc au Carré Sénart.

Les inscriptions auront lieu le samedi 26 avril 2014 de 10h à 18h au centre commercial Carré Sénart.

Cartes d'Identité : 5 ans de plus

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles restent valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



DATES A RETENIR

Jeudi 1er mai 2014
Marathon de Sénart

Jeudi 8 mai 2014
Commémoration du 8 mai 1945

Dimanche 25 mai 2014
ELECTIONS EUROPEENNES

OUVERTURE DE LA MAIRIE
LE SAMEDI DE 9h00 A 12h00

- Samedi 17 mai 2014
- Samedi 14 juin 2014

INFO REAU N°26

Avril 2014

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Mairie de Réau - Imprimé sur papier PEFC 10-31-179 à 450 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011